12 nov 2026 -03:00

Baromètre de la transition climatique : des progrès encore trop lents pour atteindre la neutralité climatique d'ici 2050 en Belgique

Les émissions de gaz à effet de serre diminuent en Belgique et plusieurs indicateurs évoluent dans le bon sens. Mais le Baromètre de la transition 2026, publié aujourd'hui par le Service Changements climatiques du SPF Santé publique, montre que les progrès restent largement insuffisants : au rythme actuel, la Belgique n'est pas sur une trajectoire compatible avec la neutralité climatique à l'horizon 2050.

Le Service Changements climatiques publie aujourd'hui la troisième édition du Baromètre de la transition climatique. À travers plus de 100 indicateurs, le rapport évalue si les évolutions observées aujourd'hui permettent à la Belgique de progresser vers la neutralité climatique en 2050. Il analyse non seulement l'évolution des émissions de gaz à effet de serre, mais aussi celle des indicateurs qui les influencent directement, comme les ventes de véhicules électriques et de pompes à chaleur ou le déploiement des énergies renouvelables.

Des progrès significatifs dans plusieurs secteurs, mais une transition encore trop lente

En 2024, les émissions belges de gaz à effet de serre étaient de 32 % inférieures à leur niveau de 1990. Une évolution positive mais insuffisante. Les combustibles fossiles représentaient encore 69 % de la consommation finale d'énergie, contre environ 16 % pour les énergies renouvelables. Accélérer l'électrification et le déploiement des énergies renouvelables, tout en réduisant la consommation d'énergie, est donc indispensable.

Du côté de la production d'électricité et de chaleur, les émissions diminuent à un rythme qui, s'il peut être maintenu, permettrait d'atteindre un niveau proche de la neutralité climatique avant 2050. Les capacités de production d'énergie renouvelable progressent également. Cette dynamique doit désormais s'accompagner d'une électrification beaucoup plus importante de la consommation finale d'énergie.

Dans l'industrie, les émissions ont reculé de 42 % depuis 1990. Cette baisse s'est accélérée ces dernières années, principalement dans l'industrie chimique et la production de produits minéraux. Cette évolution doit toutefois être interprétée avec prudence : si elle reflète notamment des améliorations structurelles, elle peut aussi s'expliquer en partie par une baisse ou une délocalisation de certaines activités de production.

Les bâtiments enregistrent également des progrès. Grâce à la forte baisse enregistrée depuis 2022, la tendance observée au cours des dix dernières années est désormais cohérente avec certains scénarios de neutralité climatique. D'autres indicateurs dressent toutefois un tableau plus contrasté : en 2025, le nombre de pompes à chaleur vendues était cinq fois inférieur à celui des chaudières fossiles. Des efforts supplémentaires en matière de rénovation seront également nécessaires pour inscrire la baisse des émissions dans la durée. À ce stade, aucun indicateur national ne permet toutefois d'en suivre précisément l'évolution.

Dans le secteur de l’agriculture, les émissions liées à l’élevage et à la fertilisation des sols diminuent. Les indicateurs relatifs au cheptel, à la consommation de viande et à l’utilisation d’engrais azotés sont également en baisse. Cependant, les émissions totales du secteur agricole ont à peine diminué au cours des dix dernières années, notamment en raison de l’augmentation des émissions liées à la consommation d’énergie fossile.

L’évolution du transport reste préoccupante

La tendance est nettement moins favorable dans les transports. En 2024, les émissions des transports domestiques étaient encore de 19 % supérieures à leur niveau de 1990. Le parc automobile continue de croître et aucun transfert structurel vers les transports publics, le rail ou la navigation intérieure ne se dessine. La situation est encore plus marquée pour les transports internationaux : les émissions liées à l’aviation et au transport maritime étaient de 67 % plus élevées qu’en 1990.

L’empreinte climatique de la Belgique dépasse ses frontières

Autre signal préoccupant : le stockage naturel du carbone s’affaiblit. En 2024, les forêts, prairies et autres catégories d’utilisation des terres n’ont absorbé, en valeur nette, que 0,6 % des émissions territoriales belges, cela représente 80% d’absorptions en moins par rapport à 1990. Inverser cette tendance sera essentiel pour atteindre nos objectifs 2030 et compenser les émissions résiduelles à l’horizon 2050.

L’empreinte climatique de la Belgique dépasse ses frontières

Le Baromètre met également en évidence l’importance des émissions liées à notre consommation. Lorsqu’on tient compte des émissions générées à l’étranger pour produire les biens et services importés, la Belgique apparaît comme une importatrice nette d’émissions de gaz à effet de serre. La transition climatique passe donc également par une évolution de nos modes de production et de consommation.

Accélérer et consolider la transition pour atteindre nos objectifs

Le Baromètre 2026 dresse donc un constat clair : la transition est engagée, mais elle doit accélérer. Les progrès observés doivent être consolidés, tandis qu’une vraie rupture avec les tendances actuelles est nécessaire, en particulier dans les transports et l’utilisation des terres.

Plus d’informations :

Les résultats détaillés du Baromètre belge de la transition climatique sont disponibles sur le site du Service Changements climatiques.

Plus d’informations sur le Service public fédéral Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement.

Contact presse :

Lucas Demuelenaere – 0473 630 710, Lucas.demuelenaere@health.fgov.be

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement
Avenue Galilée, 5 bte 2
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
http://www.health.belgium.be

Justine Cerise
Porte-parole (FR)
+32 (0)499 27 40 30
+32 (0)2 524 99 13
justine.cerise@health.fgov.be

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 (0)2 524 99 21
+32 (0)475 93 92 71
vinciane.charlier@health.fgov.be

Annelies Wynant
Porte-parole (NL)
+32 2 524 97 38
+32 485 73 44 05
annelies.wynant@health.fgov.be

© 2026 - news.belgium.be